

Débats des Communes

QUATRIÈME SESSION—DIXIÈME PARLEMENT

CHAMBRE DES COMMUNES.

Lundi, 6 avril 1908.

M. l'ORATEUR ouvre la séance à trois heures.

1re LECTURE D'UN BILL TENDANT A MODIFIER LA LOI SUR LES VIANDES ET LES CONSERVES ALIMENTAIRES.

L'hon. SYDNEY FISHER (ministre de l'Agriculture) demande à déposer un projet de loi (n° 149) tendant à modifier la loi sur les viandes et les conserves alimentaires.

Monsieur l'Orateur, ce projet de loi tend à apporter quelques modifications à la loi adoptée l'an dernier. Les changements sont peu importants et auront pour effet de rendre l'application de la loi plus facile. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'entrer dans les détails à présent.

(La motion est adoptée.—Le projet de loi est lu une 1re fois.)

1re LECTURE D'UN BILL CONCERNANT L'INSPECTION ET LA VENTE.

L'hon. SYDNEY FISHER demande à déposer un projet de loi (n° 148) tendant à modifier la loi sur l'inspection et la vente.

Il s'agit d'apporter quelques légères modifications à la loi sur la marque des fruits et aux lois relatives à l'industrie laitière qui, dans les Statuts révisés, sont incorporées dans la loi sur l'inspection et la vente. Je crois qu'il vaut mieux attendre, pour entrer dans les détails que le bill imprimé ait été distribué.

(La motion est adoptée.—Le projet de loi est lu une 1re fois.)

1re LECTURE D'UN BILL RELATIF AUX CONSERVES ALIMENTAIRES.

L'hon. SYDNEY FISHER demande à déposer un projet de loi (n° 147) tendant à abroger la loi sur les conserves alimentaires.

C'est une ancienne loi hors d'usage qui n'est jamais appliquée. La loi sur les viandes et les conserves alimentaires pourvoit à tout ce qu'il y a dans la première, mais dans certains détails, il semble y avoir contradiction entre les deux. Après avoir con-

sulté le département de la Justice, nous avons décidé qu'il vaut mieux abroger l'ancienne loi.

(La motion est adoptée.—Le projet de loi est lu une 1re fois.)

1re LECTURE.

D'un bill (n° 150), déposé par l'hon. M. Oliver, tendant à modifier la loi sur l'exploitation des placers dans le territoire du Yukon.

EXTENSION DES FRONTIÈRES DU MANITOBA.

M. W. J. ROCHE: Avant que la Chambre passe à l'ordre du jour, je désirerais savoir du Gouvernement quand sera déposé le bill relatif à l'extension des frontières du Manitoba.

L'hon. W. S. FIELDING (ministre des Finances): Le Gouvernement s'occupe de la question, mais en l'absence de l'honorable premier ministre, je n'aimerais pas à faire une déclaration formelle.

DEMANDES D'INFORMATIONS.

M. WORTHINGTON: Quand aurons-nous l'état concernant les salles d'exercice, demandé le 1er décembre ?

L'hon. WM PUGSLEY (ministre des Travaux publics): Je prendrai des renseignements et j'en informerai mon honorable ami, probablement demain. Je puis dire que tous les états demandés sont en cours de préparation, et qu'on y travaille avec toute la diligence possible.

M. BERGERON: Je désirerais savoir si le rapport de la commission relative aux services administratifs est traduit en français et si la version française est imprimée en même temps que la version anglaise.

L'hon. M. FIELDING: Le greffier de la Chambre m'informe que la traduction ne se fait qu'après que le document est imprimé. Je suppose qu'on suivra la règle ordinaire.

L'hon. M. FOSTER: Combien doit-on en tirer d'exemplaires? J'ai vu quelque part que le comité des impressions en a commandé 2,000 exemplaires. Cela ferait à peine une demi-douzaine par député. Nous allons